

# **PARQUET GENERAL**

Luxembourg, le 13 février 2026

Plateau du St-Esprit  
L-2080 Luxembourg

**Notice n° 21146/24/CD et  
n° 28984/24/CD**

## **AVIS JUDICIAIRE**

Il est porté à la connaissance de Monsieur **Salah EL MOUMI, né le 24 juillet 2000 à Casablanca (Maroc)**, qu'il fait l'objet d'un arrêt rendu le 3 février 2026 par la chambre correctionnelle de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, portant le numéro 67/26 V. et déclarant l'appel au pénal de Salah EL MOUMI non-fondé dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 21146/24/CD et 28984/24/CD.

**Le présent avis fait courir le délai des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de sa publication. Le délai d'opposition contre un arrêt par défaut est de quinze jours.**

**L'acte en question peut être retiré au Parquet général, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, bâtiment CR, bureau 4.05 au 4e étage.**

Pour le Procureur général d'Etat,  
L'avocat général  
Anita LECUIT